

REPUBLIQUE TOGOLAISE

Travail - Liberté - Patrie



MINISTERE DE LA SANTE

**CAMPAGNE DE DISTRIBUTION DE MILDA POUR LE
MAINTIEN DES AVANCEES DE LA COUVERTURE
UNIVERSELLE EN 2017 AU TOGO**

PLAN D'ACTION LOGISTIQUE



CROIX ROUGE TOGOLAISE

Décembre 2016

SOMMAIRE

	Pages
1. INTRODUCTION _____	3
2. GENERALITES _____	3
3. DONNEES DE BASE POUR LA CAMPAGNE _____	4
4. STRATEGIE LOGISTIQUE _____	5
5. ORGANISATION ET GESTION DE LA LOGISTIQUE _____	5
6. METHODOLOGIE _____	6
6.1. <i>Dédouanement, dépotage et Livraison des MILDA à l'entrepôt central</i> _____	6
6.2. <i>Transport des MILDA de l'entrepôt central aux Sites de Distribution</i> _____	6
6.2.1. <i>Axes de convoyage</i> _____	6
6.2.2. <i>Transport des MILDA de l'entrepôt central vers les entrepôts des districts</i> _____	6
6.2.3. <i>Transport des MILDA des districts vers les entrepôts des FS</i> _____	7
6.2.4. <i>Transport des MILDA des FS vers les entrepôts des sites de distribution</i> _____	8
6.3. <i>Entreposage des MILDA</i> _____	9
6.3.1. <i>Entreposage des MILDA à Lomé</i> _____	9
6.3.2. <i>Entreposage des MILDA dans les districts</i> _____	9
6.3.3. <i>Entreposage des MILDA dans les FS</i> _____	9
6.3.4. <i>Entreposage des MILDA sur les sites de distribution</i> _____	9
6.4. <i>Traçabilité et mesures de mitigations des risques</i> _____	10
6.4.1. <i>Outils de gestion et de suivi logistique à tous les niveaux</i> _____	10
6.4.2. <i>Supervision et Vérification de la gestion logistique</i> _____	11
6.4.3. <i>Gardiennage et sécurisation des entrepôts</i> _____	11
6.4.4. <i>Assurance des MILDA</i> _____	12
6.5. <i>Microplanification logistique</i> _____	12
7. STRUCTURE LOGISTIQUE OPERATIONNELLE _____	13
7.1. <i>Personnel au niveau central : l'Équipe Logistique Centrale</i> _____	13
7.2. <i>Personnel au niveau régional</i> _____	13
7.3. <i>Personnel au niveau district</i> _____	13
7.4. <i>Personnel au niveau FS</i> _____	14
7.5. <i>Personnel au niveau communautaire</i> _____	14
8. BESOINS ET PLANS DE FORMATION _____	14
9. RESUME DU BUDGET _____	16
10. CALENDRIER DE JALONS CLES DES OPERATIONS LOGISTIQUES _____	17

1. INTRODUCTION

Le paludisme demeure un problème majeur de santé publique pour les pays tropicaux, en particulier pour le Togo malgré les énormes efforts déployés pour venir à bout de ce fléau qui de surcroît induit de profonds bouleversements socio-économiques.

En 2015, il a représenté 37% des consultations externes et 24% des hospitalisations dans les formations sanitaires. Les enfants de 0 – 5 ans sont les plus touchés dans une proportion de 38% par rapport au nombre de cas enregistrés tous âges confondus. Le taux de mortalité hospitalière proportionnelle du paludisme est de 17% en 2015 avec une létalité moyenne de 3%. Les enfants de moins de cinq ans ont payé un lourd tribut à cette maladie soit 75% des décès liés au paludisme pendant la même période (Rapport PNLP 2015).

En termes de poids économique, des études ont montré que le paludisme est responsable d'une perte économique supérieure à 1% du PIB (RBM, aspects économiques du paludisme). Pour lutter contre la maladie, le Togo a élaboré et mis en œuvre trois (3) plans stratégiques qui ont visé l'élimination du paludisme en assurant l'accès universel aux interventions prioritaires que sont la distribution de masse des MILDA aux ménages, la couverture en soins curatifs à l'aide des Combinaisons Thérapeutiques à base d'Arthémisinine (CTA), la Chimio prévention du Paludisme Saisonnier (CPS) chez les enfants et la promotion du Traitement Préventif Intermittent (TPI) chez la femme enceinte.

Dans le cadre de la distribution de masse des MILDA, des campagnes pour la couverture universelle ont été réalisées en 2011 et en 2014.

Pour maintenir les avancées de cette couverture universelle, le Togo se propose d'organiser en 2017, une autre campagne de distribution de MILDA aux ménages en vue du renouvellement des MILDA selon le cycle de trois (3) ans recommandé par l'OMS.

2. GENERALITES

Situé en Afrique de l'Ouest, sur la côte du golfe de Guinée, le Togo est une étroite bande qui s'étale sur une superficie de 56 600 km². Il est limité au Nord par le Burkina-Faso, au Sud par l'Océan Atlantique, à l'Est par le Bénin et à l'Ouest par le Ghana.

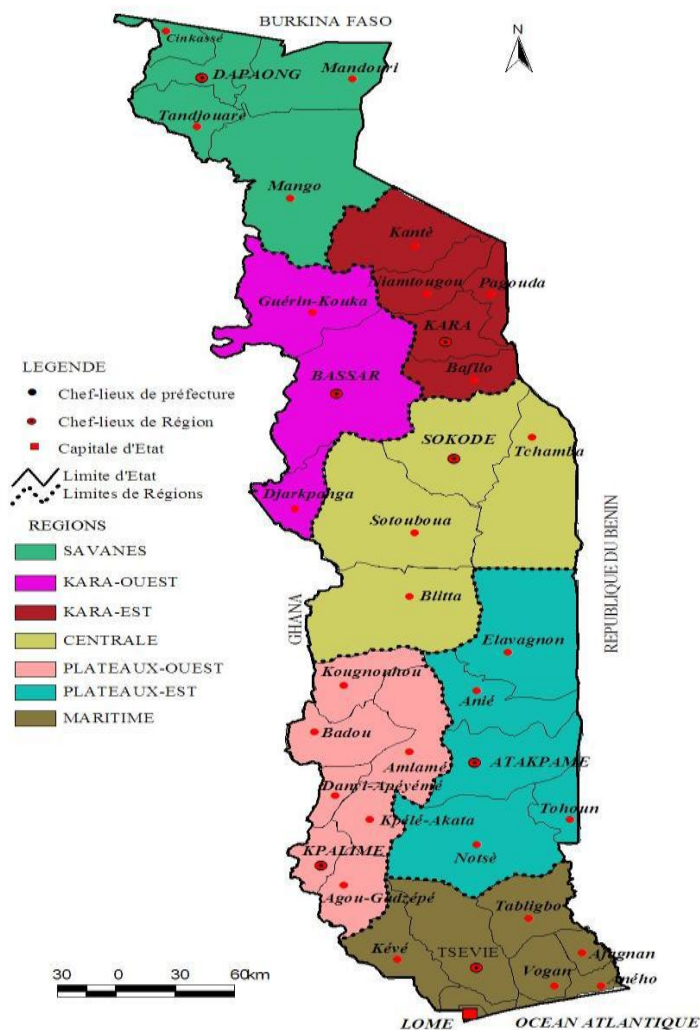
Deux climats prévalent au Togo : un de type équatorial dans la moitié sud du pays avec deux saisons sèches (de novembre à mars et de juillet à août), et deux saisons pluvieuses (de mars à juillet et de septembre à octobre) ; un autre de type tropical humide occupe la moitié nord et se caractérise par une seule saison des pluies (de mai à octobre) et une saison sèche (de novembre à avril).

Sur le plan physique, deux grandes zones de relief subdivisent le Togo : l'une formée de montagnes orientées NNE-SSO et rattachant l'Akwapin du sud-Ghana à l'Atakora du nord Bénin et l'autre formée de plaines, constituée par les bassins hydrographiques de l'Oti au Nord et du Mono au Sud.

Le réseau routier togolais est composé de routes nationales revêtues (1 724 km) et non revêtues (1 355 km), de voies urbaines (1 783 km) et de pistes rurales (6 802 km), soit un total de 11 672 km avec une densité de 20,62 km/100 km².

Le transport de marchandise par voie maritime via le port autonome de Lomé (PAL) est très important pour l'économie togolaise. Plus de deux tiers des exportations et des importations au Togo sont transportés par navires. Il faut aussi considérer que ce port fournit l'accès sur la mer

pour les pays enclavés au nord du Togo. Il faut bien planifier et suivre les expéditions de MILDA au pays si l'on veut faciliter l'arrimage des navires et un passage rapide des containers pour le dépotage.



Graphique 1 : Carte géographique du Togo

3. DONNEES DE BASE POUR LA CAMPAGNE

Les données de base pour une bonne planification logistique des MILDA sont les suivantes :

- Population cible : 7 531 928 habitants
- Besoins en MILDA : 4 770 221 pièces
- Nombre de régions sanitaires : 06
- Nombre de districts sanitaires : 40
- Nombre de formations sanitaire (FS) : 704
- Nombre de sites de distribution : 1936

L'Etat s'était engagé à fournir 2 413 250 MILDA via l'ONG internationale « Against Malaria Foundation (AMF) » contre 2 357 000 MILDA qui seront achetées par le Fonds mondial via le VPP. Les MILDA seront commandées à temps afin de permettre de les recevoir au plus tard en

avril. Elles seront livrées par les agents d'approvisionnement du FM et du Ministère de la Santé à l'entrepôt central du Ministère à Lomé, après le dépotage des conteneurs.

Les spécifications techniques des MILDA de la campagne sont les suivantes :

- ✓ Type de moustiquaires: Moustiquaire Imprégnée de Longue Durée D'action
- ✓ Matière de tissu : Polyester
- ✓ Matière active: Deltaméthrine
- ✓ Dosage: 2.8 g/kg - 4.0 g/kg
- ✓ Couleur : bleu
- ✓ Epaisseur de la fibre : 75 à 100 deniers
- ✓ Maille : 156 trous/pouce
- ✓ Dimensions : rectangulaire : 190 cm x 180 cm x 150 cm
- ✓ Conditionnement: Moustiquaires sans emballage individuel ; ballot de 50 MILDA munies d'anneaux/crochets.

4. STRATEGIE LOGISTIQUE

La stratégie retenue pour la macro logistique est une stratégie mixte (décentralisée et centralisée) :

- 85% des ballots de MILDA reçus seront directement acheminés du port vers les entrepôts des districts ;
- 15% des ballots de MILDA seront stockés dans un entrepôt à Lomé et transportés dans les districts après le dénombrement pour compléter les besoins des districts et éviter un redéploiement des MILDA et un entreposage trop onéreux de la totalité des ballots à Lomé.

Le transport des MILDA de l'entrepôt central vers les districts sera assuré par une ou des entreprises de transport retenues après Appel d'Offres.

A partir des districts, les MILDA seront pré-positionnées dans les formations sanitaires et ensuite sur les sites de distribution quelques jours avant la distribution.

Les outils de gestion seront utilisés pour assurer la traçabilité des MILDA au cours du chargement, transport et entreposage. Il sera commis une assurance marchandise pour les MILDA sur le territoire national qui couvrira la période allant de la réception des MILDA à l'entrepôt central jusqu'à leur distribution aux ménages.

5. ORGANISATION ET GESTION DE LA LOGISTIQUE

La commission logistique du CNO sera responsable de la planification, de la coordination et de la supervision de la logistique sur le plan national.

Des équipes logistiques seront mises en place au niveau des régions, districts, formations sanitaires et sur les sites de distribution.

Le PNLP pourra éventuellement solliciter de l'Alliance pour la Prévention du Paludisme (AMP) l'appui technique pour l'organisation et la gestion logistique de la campagne.

6. METHODOLOGIE

6.1. *Dédouanement, dépotage et Livraison des MILDA à Lomé*

Dans le cadre du mécanisme d'approvisionnement groupé du Fonds Mondial (PPM), les livraisons seront faites avec dédouanement et déchargement à Lomé. L'agent de fret d'IDA est responsable de décharger les moustiquaires des conteneurs, de compter les balles et de les déposer dans l'entrepôt indiqué par le PR, après quoi les deux parties (le responsable de l'entrepôt et l'Agent de fret d'IDA) signent la preuve de livraison (PoD) pour acceptation de la marchandise. Cette procédure de réception ne s'appliquera pas aux MILDA achetées par l'AMF qui seront dépotées au port et les 85 % des ballots seront immédiatement convoyés dans les entrepôts des districts et les 15% restants dans l'entrepôt central de Lomé. Les concertations avec les parties prenantes devront nous permettre d'harmoniser et d'adopter une seule approche pour le transport des MILDA des deux partenaires.

Tableau n°1 : Livraison des ballots à Lomé

Première étape de la chaîne logistique	
Conteneurs de 40 pieds attendus	226
Dépotage et livraison des MILDA à l'entrepôt central	95 405

6.2. *Transport des MILDA de l'entrepôt central aux Sites de Distribution*

6.2.1. *Axes de convoyage*

Neuf (09) axes de convoyage ont été identifiés pour assurer le convoyage des MILDA de Lomé vers les 40 districts sanitaires du pays. Ces axes sont :

1. Lomé commune + Golfe
2. Lomé-Aného-Afangnan -Vogan -Tabligbo
3. Lomé-Assanhoun-Agou-Kpalimé-Kpélé-Danyi
4. Lomé-Tsévié-Notsé-Tohoun
5. Lomé-Atakpamé-Amlamé- Kougnohou-Badou
6. Lomé- Anié-Elavagnon-Blitta-Sotouboua-Tchamba
7. Lomé- Sokodé-Bassar-Djarkpanga-Guérin kouka
8. Lomé-Bafilo-Kara-Pagouda-Niamtougou-Kantè
9. Lomé -Mango-Tandjoaré-Dapaong-Cinkassé-Mandouri

6.2.2. *Transport des MILDA du port vers les entrepôts des districts*

La méthodologie adoptée est celle de passer des contrats de fret par destination/axe de livraison avec les transporteurs. Cette approche implique le transporteur dans la planification des expéditions. Contrairement au contrat de location de camion, il est intéressé à réussir l'opération de transport le plus rapidement et efficacement possible. Il choisit la charge que son camion peut prendre, le circuit, et le nombre de voyages par jour qui peut être effectué.

Les transporteurs nationaux et locaux seront sollicités par appel d'offre et payés selon un contrat de transport du cargo par destination. Avec cette méthode, les devis de transport indiqueront le coût maximum du transport de tout le cargo (Ballots) qui sera livré à chaque destination.

Tableau n°2 : Expédition des ballots du port vers les entrepôts des districts

Deuxième étape de la chaîne logistique	
PAL, ballots à expédier aux DS	95 405
Camions de 25-30T à expédier aux DS	202

Le transporteur sera payé selon un prix de ballot par destination si jamais les quantités prévues de ballots changent. La comparaison des offres pourra se faire en utilisant le tarif par ballot/kilomètre, c'est-à-dire le prix de déplacer un ballot, un kilomètre, pour chacune des destinations prévues.

Le niveau central aura en charge l'organisation du convoyage des MILDA de l'entrepôt central de Lomé vers les entrepôts des districts.

La réception des MILDA au niveau district sera faite par une commission de réception sous la responsabilité du CLO qui sera présent lors de l'inventaire physique des MILDA après livraison aux entrepôts de district. Cette commission sera composée du président du CLO (Préfet) ou de son représentant, du DPS, des 2 logisticiens du district, du comptable/gestionnaire du district, d'un représentant d'une ONG locale et d'un représentant de la section locale de la Croix Rouge Togolaise (CRT).

6.2.3. Transport des MILDA des districts vers les entrepôts des FS

Du niveau district, les MILDA seront transportées 2 à 3 semaines avant la distribution dans les entrepôts des 704 Unités de Soins Périphériques (FS)

Tableau n°3 : Expédition des ballots des entrepôts des districts vers les entrepôts des FS

Troisième étape de la chaîne logistique	
Ballots à expédier dans les FS	95 405
Camions 10-12 T	373

L'entrepôt sera identifié lors de la micro-planification par la formation sanitaire (RFS/logisticien) et validé par un logisticien de district à l'aide de la grille d'évaluation des entrepôts. La réception des MILDA sera faite par une commission de réception composée du Chef du village ou son représentant et des 2 logisticiens de la FS (RFS + COGES).

Pour faciliter le transport des MILDA des districts vers les entrepôts des formations sanitaires, l'équipe logistique de district devra au préalable :

- Etablir les axes de convoyage des MILDA vers les FS ;
- Elaborer le plan d'entreposage des MILDA dans les FS (quantité de ballots, poids, volume et espace d'entreposage par FS).

Deux options de transport seront proposées aux districts :

Option 1 : s'il existe un moyen de transport de l'Etat (camion de la préfecture, de la mairie, des Travaux Publics ou de la DPS...) retenu pour faire le transport des MILDA :

- Budgétiser les frais de manutention, la prise en charge du chauffeur, du convoyeur et le carburant nécessaire (en fonction du kilométrage) ;
- Soumettre le budget au PNL/UGP pour recevoir l'autorisation ou l'avis de non objection (ANO).

Option 2 : s'il n'existe pas de moyens de transport de l'Etat :

- Mettre à jour le dossier de consultation restreinte ou d'Appel d'Offres (DAO) élaboré par la commission logistique du CNO pour les districts ;
- Demander au CLO (Préfet) de convoquer une réunion des transporteurs de son district.
- Poser la problématique du transport des MILDA aux transporteurs et partager avec eux le dossier de consultation ou DAO ;
- Accorder le temps nécessaire à l'étude du dossier et à la proposition des prix (3 à 7 jours ou selon les textes en vigueur). Informer les transporteurs qu'ils ont la possibilité de soumettre un dossier individuel pour des axes de transport spécifiques ou se regrouper pour soumettre un seul dossier.
- Demander au CLO de mettre en place un comité de sélection de 05 personnes qui comprendra obligatoirement les 2 logisticiens du district et d'un représentant d'une ONG locale;
- Faire l'étude des propositions par axe de convoyage et sélectionner le moins disant (un ou plusieurs transporteurs peuvent être retenus en fonction des offres)
- Produire un PV de sélection et le soumettre avec le budget de transport au PNL/UGP pour avis de non objection.

6.2.4. Transport des MILDA des FS vers les entrepôts des sites de distribution

Des FS, les MILDA seront transportées pour être positionnées quelques jours avant la distribution sur les sites de distributions.

Tableau n°4 : Expédition des ballots des entrepôts des FS vers les entrepôts des SD

Quatrième étape de la chaîne logistique	
Ballots à expédier aux Sites de Distribution	95 405
Camions 6-8T	758

La réception des MILDA sera faite par une commission de réception composée du Chef du village/quartier ou son représentant, d'un représentant du CVD/CDQ et du superviseur du SD.

Le comité de sélection mis en place par le CLO au niveau FS sera chargé du processus de sélection du transporteur des MILDA des FS vers les SD ;

- Il établit avec l'appui de l'équipe logistique de formation sanitaire, le plan d'entreposage et les axes de convoyage des MILDA de l'entrepôt de la FS vers les SD ;
- Il étudie les moyens de transport proposés par l'ELFS et retient le ou les moyens les plus appropriés pour assurer le transport ;

- Il sélectionne le transporteur le moins disant à partir d'au moins 3 propositions de transporteurs ;
- Il produit un PV de sélection et le soumet avec le budget de transport à l'équipe de coordination régionale du PNLP pour avis de non objection.
- S'il n'y a pas de possibilité d'avoir 3 propositions de transport, il documente la situation, en dresse un PV et le soumet au PNLP pour conduite à tenir.

6.3. Entreposage des MILDA

Les MILDA de la campagne seront entreposées à quatre niveaux différents :

- Niveau central : 02 entrepôts
- District : 37 entrepôts
- FS : 704 entrepôts
- SD : 1936 Sites de Distribution

Une des premières activités de l'équipe logistique du niveau central sera d'envoyer aux districts sanitaires le plan d'entreposage et les critères de sélection d'un entrepôt.

Par la suite une mission dans les 40 districts sanitaires du pays sera effectuée pour évaluer les capacités d'entreposage et les conditions de sécurité et d'accessibilité des entrepôts identifiés par les Comités Locaux d'Organisation à l'aide d'une grille d'évaluation.

Les logisticiens des districts sanitaires feront le même exercice d'évaluation des capacités d'entreposage dans les FS en préparation des expéditions aux FS et ceux des FS sur les sites de distribution avant le pré positionnement des MILDA sur les sites de distribution.

6.3.1. Entreposage des MILDA à Lomé

Afin d'éviter un redéploiement des MILDA après le dénombrement, 15 % des MILDA de la campagne seront entreposées au niveau central. Ces MILDA seront convoyées dans les districts après la validation des données de dénombrement pour combler les besoins de terrain.

6.3.2. Entreposage des MILDA dans les districts

Chaque district sanitaire sous la responsabilité du Comité Local d'Organisation (CLO) rendra disponible un ou des entrepôts qui offriront des conditions optimales de sécurité. Ces entrepôts seront ensuite validés par la commission logistique après une mission d'évaluation des capacités d'entreposage à l'aide de la grille d'évaluation. L'ELD sera responsable de la gestion de l'entrepôt. La réception des MILDA sera faite par la commission de réception du CLO.

6.3.3. Entreposage des MILDA dans les FS

L'entrepôt sera identifié par l'ELFS et validé par l'ELD à l'aide de la grille d'évaluation des entrepôts. La réception des MILDA sera faite par une commission de réception composée du Chef du village ou son représentant et de l'ELFS.

6.3.4. Entreposage des MILDA sur les sites de distribution

Les entrepôts des SD seront identifiés et sélectionnés par l'ELFS après négociation avec les chefs de villages ou de quartiers.

La réception des MILDA sera faite par une commission de réception composée du Chef du village/quartier ou son représentant, d'un représentant du CVD/CDQ et du SSD.

NB : Toute réception de MILDA sera sanctionnée par un procès-verbal de réception signé par tous les membres de la commission.

6.4. Traçabilité et mesures de mitigations des risques

Pour assurer une bonne traçabilité et minimiser les risques de pertes des MILDA, les mesures suivantes sont mise en place :

6.4.1. Outils de gestion et de suivi logistique à tous les niveaux

Le Plan de positionnement : aide à déterminer les quantités de MILDA qui doivent être expédiées à chaque endroit. Des plans doivent être élaborés par les différentes équipes logistiques pour l'entreposage des MILDA dans les districts, FS et sur les sites de distribution au cours des ateliers de macro et microplanification.

Ces plans de positionnement seront utilisés pour la négociation des contrats de transport à tous les niveaux.

Le Plan d'entreposage : définit l'espace requis pour l'entreposage des MILDA aux endroits sélectionnés (districts, FS et sites de distribution). Celui des 40 districts sanitaires devra être envoyé le plus rapidement possible afin de faciliter l'identification des espaces d'entreposage en préparation aux missions d'évaluation. Les entrepôts des FS doivent être prêts à recevoir les ballots de MILDA 2 à 3 semaines avant la distribution alors que ceux des SD n'auront que quelques jours d'entreposage avant la distribution.

La **grille d'évaluation des espaces d'entreposage** : préparée pour utilisation durant les missions d'évaluation des lieux proposés pour l'entreposage des MILDA. Elle est le document de référence pour répondre aux demandes d'informations concernant les endroits choisis pour entreposer les MILDA.

La **Grille de Planification des expéditions** : permet au lieu d'expédition de définir le nombre de camions requis par destination, le coût du transport et de la manutention, la durée et les dates des expéditions.

La "**Fiche de vérification et suivi logistique**" : utilisée lors des inventaires et de l'audit des documents logistiques prévus pour la gestion des MILDA dans les différents entrepôts avant et après la distribution. Elle est accompagnée d'un guide "**Guide de la Fiche de vérifications et de suivi logistique**".

Bordereaux de Livraison: utilisés pour assurer le suivi et la traçabilité des MILDA. Il sert à contrôler le mouvement des MILDA d'un point A à un point B. Un BL doit être émis pour chaque destination (point de chute), donc un camion aura autant de BL que de destinations pour son cargo.

Registre d'Entrepôt: pour contrôler les entrées et les sorties des lieux d'entreposage. Il enregistre de façon chronologique les quantités de MILDA reçues ainsi que les quantités de MILDA sorties des entrepôts. Il doit présenter de façon constante l'état des stocks dans les entrepôts.

Fiche de stock: (Cartonnée) est utilisée pour chaque container, pile, hangar, entrepôt, Point de distribution, c.à.d. à chaque endroit où sont déposés les ballots de MILDA. Celle-ci reste dans le container, sur la pile, à l'entrepôt. Elle sert à assurer le suivi des réceptions et expéditions à partir des endroits d'entreposage.

6.4.2. Supervision et Vérification de la gestion logistique

Elles seront effectuées à tous les niveaux par les différentes équipes logistiques mises en place.

Au niveau central : l'ECL assurera la vérification des livraisons aux districts, de l'entreposage et de l'utilisation adéquate des outils de gestion.

Au niveau opérationnel : les logisticiens des régions, les ELD et des FS auront la responsabilité, lors de visites périodiques:

- de faire la vérification des livraisons aux districts, FS et SD, de l'entreposage et de l'utilisation adéquate des outils de gestion ;
- d'effectuer les inventaires physique dans les différents entrepôts afin de vérifier la conformité des stocks théoriques aux stocks physiques ;
- vérifier (dans un échantillon de 5%) la qualité des informations enregistrées dans tous les documents de gestion et de suivi logistique.

Ces vérifications devront avoir lieu:

- après les livraisons dans les différents entrepôts ;
- de façon aléatoire au moment des supervisions;
- après la distribution et avant le rapatriement des MILDA restantes.

La Fiche de vérification et d'analyse des stocks est l'outil recommandé pour les inventaires et audit des documents logistiques dans les districts avant les expéditions aux FS et aux FS après la distribution.

6.4.3. Gardiennage et sécurisation des entrepôts

Dans les districts

- Les entrepôts seront identifiés par les Comités Locaux d'Organisation(CLO) et placés sous la supervision des Préfets, Maires et autorités sanitaires ;
- Tous les entrepôts seront dotés de gardiens de nuit et de jour (au moins 2 par entrepôt) ;
- Les gardiens assureront la protection des entrepôts 24h/24. Ils seront appuyés par les forces de sécurité mise en alerte dans chaque district par l'entremise directe des Préfets ou des Maires ;
- Chaque entrepôt sera également doté d'un extincteur de feu, des grilles anti vols aux fenêtres, des barres de fermeture et des cadenas de sécurité aux portes.

- Des outils de gestion et suivi des MILDA, dans lequel seront consignés tous les mouvements d'entrée et de sortie des ballots de MILDA seront mise en place dans chaque entrepôt.

Dans les FS

- Les MILDA seront entreposés dans des locaux sécurisés (grilles anti vols aux fenêtres, des barres de fermeture et des cadenas de sécurité aux portes).
- Tous les entrepôts seront dotés de gardiens de nuit et de jour (au moins 2 gardiens par entrepôt) et placés sous la supervision des chefs des villages et de la communauté abritant les FS.
- Chaque lieu d'entreposage utilisera les outils de gestion-suivi dans lequel seront consignés toutes les réceptions et sorties des ballots de MILDA.

Sur les sites de distribution

- Mise en place 1 à 2 jours avant la distribution, les MILDA seront entreposées dans les endroits identifiés par les communautés qui veilleront à leur sécurité.
- Chaque site sera doté d'une fiche de stock sur laquelle seront consignés toutes les réceptions de MILDA (de l'FS ou retour fin de journée) et les sorties pour l'équipe de distribution.
- Sur les sites de distribution, la sécurité des MILDA sera assurée par les équipes d'ASC appuyés par les chefs de village.

6.4.4. Assurance des MILDA

En dehors des mesures de sécurité évoquées plus haut, l'assurance marchandise du transporteur couvrira les MILDA durant leur transport du port vers les districts. Une autre assurance pourra être contractée à la demande d'un fournisseur de MILDA qui estime que les conditions de sécurité mises en place sont insuffisantes pour un entreposage adéquat des MILDA.

6.5. Microplanification logistique

La microplanification est un processus ascendant visant à rassembler les informations opérationnelles critiques des niveaux les plus bas en vue de déterminer les besoins opérationnels et de mise en œuvre. Elle doit permettre :

- d'affiner le plan logistique au niveau opérationnel pour refléter le contexte local et assurer les ressources suffisantes pour la mise en œuvre ;
- d'affiner, au niveau central, le budget logistique et l'allocation de ressources suffisantes aux districts et FS pour répondre aux besoins réels du niveau opérationnel.

Elle est basée sur le principe que les autorités locales sont les mieux placées et les plus compétentes pour planifier étant donné leur connaissance des populations et des territoires desservis (état des routes, zones enclavées, accès saisonnier, axes d'approvisionnement à partir des districts et des FS, capacité d'entreposage, etc.).

La microplanification avec les équipes des FS devrait se faire, bien avant le pré positionnement des MILDA aux FS. Elle concerne l'élaboration des plans de micro positionnement des MILDA et l'estimation des ressources nécessaires (humaines, matérielles, financières et temps).

L'équipe logistique du niveau central ne sera là que pour appuyer les sous-comités locaux, leur fournir les directives de base (guide de microplanification), recueillir et harmoniser les budgets, et enfin, assurer que les fonds leur soient remis à temps pour leur permettre d'opérer dans les délais prévus.

Le **plan de Micropositionnement** est l'outil de référence pour la planification logistique de la campagne au niveau opérationnel. Son élaboration est le début de tout travail de microplanification. il permet de collecter les données sur les localités/villages desservis par chaque FS:

- ✓ Liste des villages,
- ✓ population de chaque village,
- ✓ Carte sanitaire,
- ✓ distance entre villages et FS.

Les MILDA ne pouvant pas être transportées et distribuées dans chaque village à cause de l'importance des quantités et volumes à distribuer, il s'avère indispensable de regrouper les localités et villages autour des points de distribution appelé sites de distribution en tenant compte de l'accessibilité géographique et des conditions socio-culturelles.

Une fois le site identifié, il faut alors prévoir le nombre de MILDA à entreposer, les ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à son fonctionnement.

7. STRUCTURE LOGISTIQUE OPERATIONNELLE

7.1. Personnel au niveau central : l'Équipe Logistique Centrale

La commission logistique (CL) du CNO représente l'équipe logistique centrale (ELC). Elle est formée de logisticiens expérimentés qui proviennent du Ministère de la Santé et des autres partenaires intervenant dans la lutte contre le paludisme au Togo. Elle est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre du plan d'action logistique..

Pour y parvenir, elle mettra en place des structures opérationnelles à tous les niveaux :

7.2. Personnel au niveau régional

Les MILDA de la campagne seront directement convoyées du niveau central vers les entrepôts des districts sanitaires mais, pour assurer le renforcement de l'appui logistique et informationnel au niveau opérationnel (microplanification, formation des logisticiens des FS, inventaire des stocks, supervision activités logistiques), des logisticiens seront identifiés et formés au niveau des régions sanitaires (1 logisticien par région et 2 pour les Plateaux).

7.3. Personnel au niveau district

Une équipe logistique de district (ELD) sera mise en place dans chaque district. Elle sera constituée de deux personnes (PFP+1TSGS/AH). Elle sera responsable de la réception, de l'entreposage des MILDA dans les entrepôts des chefs-lieux des districts, de la microplanification, de la formation des responsables des FS, ainsi que du transport des MILDA

du district vers les entrepôts des FS. Elle devra également participer à la supervision des activités logistiques, aux inventaires, à la documentation du stock restant après la distribution pour son redéploiement pour le PEV et la CPN de routine. Elle rédigera un rapport à la fin de la campagne.

7.4. *Personnel au niveau FS*

L'équipe logistique de la FS sera constituée de deux personnes (le RFS et 1 membre du COGES) et sera responsable de la gestion logistique de la campagne au niveau des FS. Elle sera chargée de la gestion de l'entrepôt, du prépositionnement des MILDA aux points de distribution selon les micros plans développés, de l'inventaire du stock restant après la distribution et de son retour dans l'entrepôt de la FS pour la distribution de routine. Elle devra aussi assurer la formation des superviseurs des sites de distribution à l'utilisation des outils de gestion et de suivi logistique (fiche de stock, Bon de Livraison, fiche de pointage).

7.5. *Personnel au niveau communautaire*

La gestion logistique de la campagne au niveau communautaire sera assurée par les superviseurs des sites de distribution. Ils seront responsables de la réception, de l'entreposage, de la sécurisation des MILDA et de l'utilisation adéquate des outils de gestion, de suivi logistique (fiche de stock, Bon de Livraison, fiche de pointage, coupons et registre de distribution) et de la logistique retour.

Tableau 5 : Structure logistique opérationnelle

Niveaux	Personnel logistique	Profil	Nombre
Central	ELC	Logisticiens du MS et autres partenaires	07
Régional	LR	Logisticien/PFP/TSGS/AH (1/région et 2 pour Plateaux)	07
District	ELD	PFP +1TSGS/AH (2/district) + 1 de la plaine de Mô	81
FS	ELFS	1RFS +1COGES (2/FS et 704 FS)	1 408
Communautaire	SSD	ASC, Enseignants, Agents de Promotion sociale, représentants ONG, quartier, volontaires CRT... (1/SD)	1936

ELC = équipe logistique Centrale LR=logisticien de région ELD= équipe logistique de district
 ELFS = équipe logistique de FS SSD= superviseur du site de distribution

8. **BESOINS ET PLANS DE FORMATION**

Il s'agit de renforcer les capacités des différentes équipes de gestion et suivi logistique de la campagne à tous les niveaux de la pyramide sanitaire. Ce personnel aura la responsabilité de :

- l'identification des entrepôts ;
- la réception et l'entreposage ordonné des ballots;
- la planification et la supervision des expéditions des MILDA ;

- l'organisation des inventaires de MILDA après la distribution et avant le rapatriement des MILDA restantes.
- le rapatriement des MILDA restantes dans les FS pour la poursuite de la distribution de routine.

Niveau central :

Briefing de trois (3) jours de 14 membres de l'ELC (7 personnes) et LR 07 personnes) sur la gestion et le suivi logistique, la formation et la supervision des logisticiens des autres niveaux.

Niveau régional :

Formations de deux (2) jours en gestion et suivi logistique pour un logisticien et son adjoint nommés au niveau de chaque district.

Niveau district :

Formations de 2 jours en gestion et suivi logistique pour un logisticien et un adjoint nommés au niveau de chaque FS (RFS et 1 COGES).

Tableau 6 : Formation du personnel en logistique

Formateurs	Participants	Profil	Nombre	Lieux	Durée
Logisticiens nationaux / AMP	ELC	Logisticiens du MS et autres partenaires	7	Lomé	2 jours
	LR	Logisticien/PFP/TSGS/AH (1/région et 2 pour Plateaux)	7		
ELC + LR	ELD	PFP +1TSGS/AH (2/district) + 1 de la plaine de Mô	81	Tsévié, Atakpamé Kara	2 jours
ELD	RFS	1 /FS	704	Chefs-lieux des 40 districts	2 jours
	COGES	1 /COGES	704		
ELD	SSD	ASC, Enseignants, Agents de Promotion sociale, représentants ONG, quartier, volontaires CRT... (1/SD)	1 936	FS	2 jours

NB : Les SSD seront briefés en gestion et suivi logistique après leur sélection et au cours de la formation des RFS en dénombrement, distribution des bons et des MILDA.

9. RESUME DU BUDGET

N°	Estimation des couts logistiques	Montant	
		FCFA	EURO
1	Formalités douanières et portuaires	78 572 250	119 783
2	Dépotage	1 106 100	1 686
3	Stockage des MILDA au niveau district et FS	41 755 200	63 655
4	Missions de contrôle logistique	11 554 200	17 614
5	Transport	563 173 203	858 552
6	Production des supports de gestion	4 726 905	7 206
7	Formation	108 268 953	165 055
8	Prise en charge des logisticiens	15 102 000	23 023
Total des couts logistiques		824 258 811	1 256 574

10. CALENDRIER DE JALONS CLES DES OPERATIONS LOGISTIQUES

15 – 30 août 2016	Etablir les spécifications et commander les MILDA de la campagne
15 – 30 août 2016	Développer les plans: de positionnement, de transport, d'entreposage et outils d'évaluations des entrepôts. Envoyer aux districts pour recherche d'espace d'entreposages adéquats.
21- 22 février 2017	Formation (2 jrs) à la gestion logistique du personnel de District pour la livraison aux Districts, et expéditions aux Formations sanitaires
01-28 février 2017	Développer et publier des appels d'offres pour la sélection de sociétés de transport de Lomé aux Districts (<i>n'est pas à faire par le PNLN vu que ce trajet est sous la responsabilité du transporteur</i>)
01- 28 mars 2017	Les équipes de micro-planification en tournée de Micro planification, et restitution des résultats afin de produire les microplans pour les 704 USP.
17-28 mars 2017	Évaluation des capacités de stockage dans les districts approbation et préparation les endroits choisis à la réception des MILDA
17-28 mars 2017	Identifier les transporteurs nationaux et réviser avec eux les plans d'expédition pour le transport de l'entrepôt central aux Districts
Fin mars 2017	Développer un calendrier pour l'arrivée des MILDA au pays et la logistique du prépositionnement aux Districts, et USP.
7- 28 avril 2017	Expédition des MILDA de l'entrepôt de Lomé vers les entrepôts des 40 Districts
28 avril - 9 mai 2017	En utilisant le plan de positionnement District, appels d'offres pour le transport de MILDA des Districts vers les USP.
28 avril - 9 mai 2017	Formation (2 jours) aux DS de l'équipe de gestion logistique des USP, à l'utilisation des outils de planification, gestion et suivi logistique
12 - 16 mai 2017	Évaluation des capacités de stockage dans les USP et préparer les endroits choisis à la réception des MILDA
19 - 23 mai 2017	Identifier les transporteurs locaux et réviser les plans d'expédition pour le transport des Districts vers les USP et les Points de distribution avec les quantités du microplan logistique
26 mai - 6 juin 2017	Transport des MILDA des Districts aux lieux de stockage secondaire (USP) sur la base des données de micro planification
15 - 21 juin	Transport à partir des USP et prépositionnement des MILDA aux Sites de distribution
23 - 27 juin 2017	Distribution des MILDA aux bénéficiaires
28 juin - 4 juil 2017	Restituer les moustiquaires non distribuées et pièces justificatives au niveau du District et autres endroits conformément à la planification

Annexe 1 :

Paramètres logistiques									
Population	8 586 398			Ménages	2 044 381				
Ménage =	4,2 personnes			MILDA	4 770 221				
Coefficient MILDAs = Pop div par	1,8 Taux	CFA		655	=	1	EUR		
Prix du carburant	Gasoil	435	CFA						
Nombre de ballots de 50 MILDA	95 405			MILDA Arrondi	4 770 250				
MILDA AMF	48 265								
MILDA FM	47 140								
Manutention d'un ballot	Lomé	150	CFA	Districts			CFA		
	Transp	A		Transp	B				
Prix tonne/km transport infér à 50 km	135	CFA							
Prix tonne/km transport 50-100 km	127	CFA			CFA				
Prix tonne/km transport: 100-150 km	120	CFA			CFA				
Prix tonne/km transport: 150-200 km	110	CFA			CFA				
Prix tonne/km transport: 200-250 km	97	CFA			CFA				
Prix tonne/km transport: supér à 250 km	95	CFA							
	A moyenne			B Yorkool			Shobika		
Nombre de MILDA par ballot	50			50					
Poids d'un ballot	30	kg		28,5	kg		34,7	kg	
Volume d'un ballot	0,135	m3		0,110	m3		0,133	m3	
Ballots de MILDA par container 20 p	226			260	Ballots				
Ballots de MILDA par container 40 p	423	Ballots		520	Ballots				
Dimensions Toyota LC pick up 4 x 4	2,0	m. L	1,6	m. L	1,2	m. H	=	3,8	m3
Ballots par voyage Pick up	24		Poids		725	kg			
Dimensions Toyota Hiace	2,7	m. L	1,6	m. L	1,1	m. H	=	4,8	m3
Ballots par voyage	30		Poids		898	kg			
Dimensions Land cruiser fermé 11 pers	2,2	m. L	1,4	m. L	1,0	m. H	=	3,1	m3
Ballots par voyage	19		Poids		582	kg			
Dimensions petit camion (~2-3 tonnes)	3,1	m. L	1,8	m. L	1,2	m. H	=	6,7	m3
Ballots par voyage camion 2-3 t	42		Poids		1 265	kg			
Dimensions petit camion (~6 - 8 tonnes)	4,0	m. L	2,5	m. L	2,0	m. H	=	20,0	m3
Nombres de ballots par voyage	126		Poids		3 778	kg			
Dimensions camion moyen (~10 - 12 tonne)	6,5	m. L	2,5	m. L	2,5	m. H	=	40,6	m3
Nombres de ballots par voyage	256		Poids		7 674	kg			
Dimensions grand camion (~25 - 30 tonnes)	12,0	m. L	2,5	m. L	2,5	m. H	=	75,0	m3
Nombres de ballots par voyage	472		Poids		14 167	kg			
Dimensions container de 40 pieds	12,0	m. L	2,35	m. L	2,35	m. H	=	66	m3
Nombres de ballots par voyage	423		Poids		12 690	kg			
Dimensions container de 20 pieds	6,0	m. L	2,35	m. L	2,35	m. H	=	33	m3
Nombres de ballots par voyage	245		Poids		7 350	kg			
Capacité de charge utile camion	85%	Si camion fermé < de 100% utilisable (espace comptage), si bâché 100 % vol m3							
Note:									
Espace entrepôt(m2) = volume(m3)/(hauteur-,5m)									
Hauteur entrepôt en mètres	4	m. H	2,5	m. H					
Points de Distribution	2 272		Jours de Distribution		5				
Ménages par jours Pont de distribution	Rural	180		Urbain	252				

Annexe 2 : Bordereau de Livraison

Ministère de la Santé et de la Protection Sociale
Campagne Nationale de Distribution de MILDA Togo 2017

BORDEREAU DE LIVRAISON

No. (Pré-numéroté)

Date _____	
Expéditeur _____	Destinataire _____
Lieu (départ) _____	Lieu (arrivée) _____

Moyen de transport _____	No. _____
---------------------------------	------------------

No.	Article	Quantité	Unité	Emballage	Nombre d'emballages
1					
2					
3					
4					
5					
6					

Observations (condition des marchandises à la réception: manquants / endommagés etc)

--

Chargement conforme (convoyeur ou chauffeur)

Réception (destinataire désigné)

Nom _____	Nom _____
Contact _____	Contact _____
Signature _____ Date _____	Signature _____ Date _____

Signature du responsable (expéditeur) _____ Date _____

Blanc: Destinataire

Bleu: Transporteur

Vert: Retour à l'expéditeur

Jaune: Expéditeur



Annexe 3 : Exemple Fiche de Stock

Campagne Nationale de Distribution de MILDA - Togo 2017

FICHE DE STOCK

Région _____

District _____

Formation sanitaire : _____

Entrepôt _____

Date	Origine /Destination	Mouvements (unités)				Stock balance		Observations
		Entrées		Sorties		Ballots	MILDA	
		Ballots	MILDA	Ballots	MILDA			

Annexe 4 : Registre d'entrepôt



Campagne Nationale de Distribution de MILDA-Togo 2017

REGISTRE D'ENTREPOT

Région _____

District _____

Formation sanitaire: _____

Responsable d'entrepôt: _____

Date	Entrée				Sortie				Balance	Observations	Signature du Responsable d'entrepôt
	Provenance	Numéro du BL	# de plaque d'immatriculation de véhicule	Quantité de MILDA reçues	Destination	Numéro du BL	# de plaque d'immatriculation de véhicule	Quantité de MILDA sorties			

Annexe 5 : Liste des documents en appui au Plan d'action logistique

Doc Excel "Togo Plan CDM 2017 Positionnement-entrepotage"

Doc Excel "Chrono Activités suggérées AMP Togo "

Doc Excel "Fiche d'évaluation espace entrepôt Togo"

Doc Excel "Grille de Planification des expéditions Togo "

Doc Excel "Togo Directives d'utilisation Plan d'expédition "

Doc Word "Guide Fiche de vérifications et d'analyse des stocks "

Doc Word "Fiche de vérification et d'analyse des stocks Togo"

Doc Excel " Togo Directives d'utilisation Plan d'expédition "

Annexe 6:

Responsabilités : Commission Logistiques (CL)

Avant la campagne

- Élaborer un plan logistique (estimation des intrants, définitions des axes de convoyage, les différents sites d'entrepotage, leur capacité, sécurisation des sites, documents de gestion)
- Élaborer un plan de pré positionnement des MILDA et autres intrants aux Districts, les FS et estimer les besoins en transport
- Élaborer le budget logistique en collaboration avec les Districts et les FS.
- Organiser des missions d'évaluation des entrepôts identifiés;
- Assurer la production et la mise à disposition des divers outils de gestion ;
- Participer à l'élaboration des modules et outils de formation de la campagne propre à la logistique des intrants ;
- Faire le suivi des arrivages de MILDA ;
- Suivre les formalités des douanes et d'enlèvement des MILDA ;
- Identifier les lieu/sites de distribution des MILDA, en collaboration avec les Districts, CS, et autorités locales ;
- Élaborer un plan de prépositionnement des MILDA aux sites de distribution
- Garantir l'entrepotage, et sécurité acceptable des MILDA aux dépôts, aux Districts et les Centres de santé ;
- Appuyer la micro planification des activités au niveau local ;

Pendant la campagne

- S'assurer de la mise à disposition des moyens logistiques
- Suivre la réception, l'entrepotage et l'acheminement des MILDA aux sites de distribution afin d'évaluer la Gestion des MILDA

Après la campagne

- Faire le point des stocks des intrants dans les districts
- Produire un rapport logistique de la campagne ;
- Évaluer la Gestion des MILDA